

PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS (CRFPA)

DISCIPLINE(S)	Culture Générale Droit Privé Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	1 an
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 4
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

L'UVSQ propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA). Elle est organisée par l'Institut d'études Judiciaires de l'UVSQ.

Après réussite à l'examen d'entrée au CRFPA, les centres régionaux de formation professionnelle (CRFPA) assurent la formation théorique et pratique des futurs avocats pendant une période de dix huit mois, au moyen d'enseignements et de stages auprès d'un avocat ou d'un autre professionnel du droit.

Il existe un site dédié à la préparation à l'examen d'entrée au CRFPA où vous trouverez toutes les informations afférentes aux cours, aux résultats, aux conférences... : <http://www.iej.uvsq.fr>

Conditions d'admission

- Etudiants inscrits en Master 1 ou en Master 2 en droit.
- Personnes titulaires d'un diplôme admis en équivalence de la maîtrise en droit et ne s'étant pas inscrites en

3e cycle dans une autre Université, après validation de ce diplôme par la direction de l'IEJ.

Voir conditions d'admission dans l'arrêté du 25 novembre 1998 fixant la liste des titres ou diplômes reconnus comme équivalents à la maîtrise en droit pour l'exercice de la profession d'avocat

Niveau de recrutement : Bac + 4

Inscription

- Date d'ouverture des primo-entrants à l'IEJ de l'UVSQ : 03/04/2018
- Date limite des candidatures primo-entrants à l'IEJ de l'UVSQ : 10/12/2018
- Date d'ouverture des inscriptions administratives (IA) : 09/07/2018
- Date limite des IA primo-entrants et réinscriptions à l'IEJ de l'UVSQ : 18/12/2018
- Date limite des inscriptions pédagogiques à l'examen d'entrée au CRFPA : 31/12/2017 (cachet de la Poste
f a i s a n t f o i)

Inscriptions ADMINISTRATIVES à l'IEJ :
Contact : **Mme SOLIGNAC** - Bureau 209 (cecile.solignac@uvsq.fr - 01 39 25 51 23)

- **PREMIÈRE INSCRIPTION AU CRFPA AU SEIN DE L'UVSQ**

Etape 1 : Faire une demande de "Validation des études" pour solliciter une inscription grâce à **eCandidat** l'appliquatif de candidature en ligne ouvertes à partir du mois d'avril 2018.
Etape 2 : Vous venez de confirmer votre candidature :

A partir du 09/10/2017 vous pourrez procéder à votre inscription administrative en ligne.

Vous n'avez jamais été inscrit à l'UVSQ:
Lien d'inscription : <http://inscription.uvsq.fr/primo/>
Identifiant : EC + votre n° de dossier e-candidat
Mot de passe : votre date de naissance au format jjmmaaaa

Vous avez déjà été inscrit à l'UVSQ :
L i e n r é i n s c r i p t i o n
Identifiant : numéro étudiant
Mot de passe : votre date de naissance au format jjmmaaaa

- **RÉINSCRIPTION AU CRFPA AU SEIN DE L'UVSQ** (ouverte début Octobre 2018)
Les réinscriptions se font à l'aide d'une application en ligne, accessible depuis votre ENT (Espace Numérique de Travail)/Mon dossier étudiant/Me ré-inscrire à l'UVSQ.

Etape 1 : Accès à l'application de réinscription

Etape 2 : Renvoyer les pièces justificatives qui vous sont demandées lors de votre inscription par le web

ATTENTION :

Les étudiants qui sont inscrits administrativement en master pour l'année 2018/2019 ne pourront pas procéder à une inscription complémentaire en ligne.

Merci de passer au bureau 209 ou d'envoyer un courriel à "inscription.droit@uvsq.fr" pour la création d'un dossier.

FRAIS D'INSCRIPTION A LA PREPARATION AU CRFPA 2017 -2018

- Inscription unique au CRFPA : IEJ avec sécurité sociale étudiante : 778.10€ (dont 256 correspondant aux droits universitaires, 5.10 à la médecine préventive, 300 de droits spécifiques, 217 de sécurité sociale)

- Inscription unique au CRFPA : IEJ sans sécurité sociale étudiante : 561.10€ (dont 256 correspondant aux droits universitaires, 5.10 à la médecine préventive, 300 de droits spécifiques)

- Déjà inscrit à l'UVSQ pour 2017-2018 en M1 ou M2 Droit : 468€ (dont 168 correspondant aux droits universitaires à taux réduit et 300 de droits spécifiques)

- Boursiers 5.10€ correspondant à la médecine préventive (sous réserve de la présentation de l'avis conditionnel). L'avis définitif sera à fournir dès réception.

- Boursiers déjà inscrits à un cursus UVSQ pour 2017-2018 : Aucun frais d'inscription

Inscriptions PÉDAGOGIQUES(ouvertes jusqu'au 31/12/2018) :

La date limite des inscriptions pédagogiques est fixée au 31 décembre N, le cachet de la poste faisant foi (arrêté et décret du 17/10/2016)

Inscription à l'examen :

Contact : Mme Ait Kaddour

Tél : 01 39 25 52 63

Dossier inscription pédagogique examen CRFPA

Arrêté du 17 octobre 2016 [PDF - 157 Ko]

L'emploi du temps est disponible en ligne

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS : Semaine du 08/01/2018

REUNION D'INFORMATION: Réunion d'information (<http://www.iej.uvsq.fr/>) Date à venir

STAGES : Les conventions de stages dans le cadre de l'inscription à la préparation au CRFPA sont délivrées à partir de la validation de votre inscription pédagogique 2018-2019

CARTE ETUDIANTE 2018-2019

Les **CARTES ETUDIANTES** pour les primo-entrants seront envoyées par courrier.

Pour le **RENOUVELLEMENT** de la carte étudiante 2017-2018 : Un sticker sera collé sur les cartes étudiants avec la date 2018-2019. Nous vous invitons à venir au bureau 209 ou envoyer votre carte étudiante par courrier à l'attention de Mme SOLIGNAC Cécile, service des inscriptions administratives, bureau 209.

Un étudiant ne pourra avoir sa carte d'étudiant que si son dossier d'inscription est complet : Toutes les pièces jointes validées et inscription administrative honorée.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Financements

FRAIS D'INSCRIPTION A LA PREPARATION AU CRFPA 2018-2019

Les personnes en reprise d'études relèvent de la formation continue et doivent s'acquitter du coût de la formation qui s'ajoutent aux frais d'inscription (Voir tarif ci-après). Votre inscription administrative sera enregistrée de façon définitive une fois la convention « formation continue « signée ».

Étudiants en formation continue : Droits d'inscription 556€

Préparation aux concours :

- Préparation aux écrits et aux oraux : 860€

- Préparation aux oraux uniquement (dans le cadre d'une deuxième préparation) : 200€

- -

Inscriptions pédagogiques (ouvertes jusqu'au 31/12/2018) :

La date limite des inscriptions pédagogiques est fixée au 31 décembre N, le cachet de la poste faisant foi (arrêté et décret du 17/10/2016)

Inscription à l'examen :

Contact : **Mme Ait Kaddour** - 01 39 25 52 63

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen d'entrée.
L'emploi du temps est disponible à partir du portail étudiant / Vos études / Emplois du temps / UFR de droit et de science politique / Groupe / CRFPA

REUNION D'INFORMATION: Réunion d'information destinée au étudiants inscrits à la préparation au CRFPA pour l'année universitaire 218-2019, prévue 3ème semaine de décembre 2018.

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS : Semaine du 7 janvier 2019 - Réunion d'information : date à préciser voir agenda C R F P A

STAGES : Pour les candidats relevant de la formation continue, la convention de stage doit être impérativement établie par votre gestionnaire Formation continue. En effet, les stagiaires de la formation continue ne sont pas soumis aux mêmes dispositions réglementaires que les étudiants en formation initiale : la convention de stage remise aux étudiants en formation initiale ou éditée en ligne via l'ENT ne peut être utilisée.

Contenu de la formation

▪ Insertion professionnelle : stages optionnels

▪ Préparation aux épreuves d'admissibilité

+ Un galop d'essai dans toutes les matières

▪ Méthodologie en JANVIER

- 2HCM NDS

- 2HCM Cas pratique

- 2HCM Dissertation

- 2HCM Commentaire

▪ **NOTE DE SYNTHESE** (Coeff. 3, épreuve de 5h) = 6 entraînements

- Cours de Méthodologie commune en janvier

- 6 notes de synthèse (Une des NDS fait l'objet du galop d'essai)

▪ **DROIT DES OBLIGATIONS** (Coeff. 2, épreuve de 3h)

- 40 HCM Cours magistral de mise à jour suite à la grande réforme de la matière

▪ **MATIERE DE SPECIALITE AUX CHOIX DE L'ETUDIANT** (coeff. 2, CAS PRATIQUE de 3h)

+ Un galop d'essai est à prévoir dans chaque matière.

- Droit civil

- 10HCM Droit des Biens

- 10HCM Droit de la famille et des personnes

- 10HCM Contrats spéciaux et sûretés

- Droit pénal

- 20 HCM

- **Droit administratif**

- 20 HCM

- **Droit des affaires**

-15 HCM

- **Droit du travail**

- 15HCM

- **Droit européen et international**

- 15 HCM

▪ **PROCEDURES**(Coeff. 2)

+ *Un galop d'essai est à prévoir dans chaque matière. Il est pris sur un cours de chaque module*

- **Procédure civile**

- 10 HCM de Modes alternatif de règlement de différents

- 20 HCM de procédure civile

- **Procédure pénale**

- 20 HCM

- **Procédure administrative contentieuse**

- 20 HCM

▪ **PREPARATION AUX EPREUVES D'ADMISSION**

▪ **Préparation Grand oral Libertés et droits fondamentaux**(Coeff. 4) 70h

- **Cours et entrainements**

▪ **Anglais**(20HCM)

Adresses et coordonnées

A d r e s s e

Faculté de Droit et de Science politique
3 rue de la division Leclerc - 78280 Guyancourt
Standard : 01 39 25 53 13

E n s e i g n a n t s

r e s p o n s a b l e s

Directeur général de l'IEJ : Madame Clara BERNARD-XEMARDY
Directrice adjointe : Madame Nadège REBOUL-MAUPIN

Secrétariat

Madame

Zenebe

pédagogique

AIT-KADDOUR

secretariat.iej@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 52 63

Service des inscriptions**administratives**

Cécile

SOLIGNAC

cecile.solignac@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 51 23

Reprise**d'études**

Françoise

JENSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 53 29 (Bureau 352)

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr